

Le Conseil municipal de LA MENITRE s'est réuni le DIX SEPT AVRIL DEUX MIL QUATORZE, à VINGT HEURES TRENTE, sous la présidence de Jackie PASSET, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Jackie PASSET – Véronique CHOTARD – Vincent FOURNERET – Eliane PAYRAUDEAU – Tony GUERY – Bérengère BOUCHER – Gérard BARTHELEMY – Paul-Marie CACHEUX – Roger DELSOL – Bernadette ROEGIERS – Pascale YVIN – David JACQUET – Pascal ORGEREAU – Blandine FROGER – Yves JEULAND - Cathia BAILLIF-DELAIRE – Isabelle PLANTE

ÉTAIENT EXCUSÉS : Jocelyne VIET, pouvoir donné à Jackie PASSET – Patrice BENESTEAU, pouvoir donné à Yves JEULAND

Secrétaire de Séance : Roger DELSOL

Élection des délégués au sein des organismes intercommunaux

Organismes	Représentation	Délégués
SIAEP de COUTURES (Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable)	2 délégués titulaires 1 suppléant	<ul style="list-style-type: none"> • Gérard BARTHELEMY • Paul-Marie CACHEUX • Patrice BENESTEAU
SIEML (Syndicat Intercommunal d'Electricité de Maine et Loire)	1 délégué titulaire 1 suppléant	<ul style="list-style-type: none"> • Yves JEULAND • Pascal ORGEREAU
SICALA ANJOU ATLANTIQUE Syndicat Mixte départemental des rivières navigables de l'Anjou	1 délégué titulaire 1 suppléant	<ul style="list-style-type: none"> • Patrice BENESTEAU • Roger DELSOL
PNR	1 délégué titulaire 1 suppléant	<ul style="list-style-type: none"> • Jackie PASSET • Tony GUERY

Désignation des représentants du Conseil municipal au sein des associations

Associations	Représentation	Délégués
AIDAL (association intercommunale pour le développement de l'animation et des loisirs)	1 délégué titulaire 1 délégué suppléant 1 interlocuteur communication	<ul style="list-style-type: none"> • Bérengère BOUCHER • Tony GUERY • Cathia BAILLIF-DELAIRE
Comité des Fêtes LA MENITRE	Le Maire 2 délégués	<ul style="list-style-type: none"> • Jackie PASSET • Isabelle PLANTE • Gérard BARTHELEMY
Folklore d'Anjou et du Monde – Festival international	Le Maire 6 délégués	<ul style="list-style-type: none"> • Jackie PASSET • Tony GUERY • Pascal ORGEREAU • Yves JEULAND • véronique CHOTARD • Cathia BAILLIF-DELAIRE • Bernadette ROEGIERS
Lirenloire La Ménitrie	1 membre	<ul style="list-style-type: none"> • Tony GUERY
Les amis des Orgues	3 membres	<ul style="list-style-type: none"> • Tony GUERY • Paul-Marie CACHEUX • Isabelle PLANTE

OGEC Ecole Ste Anne	1 délégué	<ul style="list-style-type: none"> • Bérengère BOUCHER
Concours de cartes et boules	2 délégués	<ul style="list-style-type: none"> • Roger DELSOL • Pascal ORGEREAU

Référent départemental défense : Roger DELSOL

Référent départemental sécurité : Vincent FOURNERET

La commune est représentée dans trois autres structures par le biais de la Communauté de communes Vallée Loire-Authion. Leur candidature de ces conseillers municipaux sera proposée à la Communauté de communes au moment de l'élection des délégués :

- SMLA : Yves JEULAND et Roger DELSOL en qualité de membres titulaires
David JACQUET et Paul-Marie CACHEUX en qualité de membres suppléants
- SMICTOM : Vincent FOURNERET – Roger DELSOL – Yves JEULAND
- Office de tourisme Loire-Authion : Cathia BAILLIF-DELAIRE

Structure des commissions communales et comités consultatifs et élection des membres représentant le Conseil municipal

Les 9 commissions municipales sont composées de conseillers municipaux. Les 12 comités consultatifs comprennent des membres extérieurs au Conseil municipal, **qui peuvent déposer leur candidature, dans la limite des places disponibles, jusqu'au JEUDI 15 MAI 2014 (les inscriptions sont reçues à l'accueil de la Mairie).**

URBANISME				
Vice-Président : Vincent FOURNERET				
Comité Environnement/cadre de vie/urbanisme/voirie	Commission Autorisation d'urbanisme	Comité Bâtiments communaux	Comité Sécurité	Comité Lotissement
5 élus	2 élus	5 élus	3 élus	3 élus
Responsable : Gérard BARTHÉLÉMY	Responsable : Vincent FOURNERET	Responsable : Gérard BARTHÉLÉMY	Responsable : Jocelyne VIET	Responsable : Yves JEULAND
<ul style="list-style-type: none"> • Gérard BARTHÉLÉMY • Pascal ORGEREAU • Yves JEULAND • Paul-Marie CACHEUX • Roger DELSOL 	<ul style="list-style-type: none"> • Gérard BARTHÉLÉMY • Paul-Marie CACHEUX 	<ul style="list-style-type: none"> • Gérard BARTHÉLÉMY • Tony GUÉRY • Patrice BENESTEAU • Pascal ORGEREAU • Pascale YVIN 	<ul style="list-style-type: none"> • Jocelyne VIET • Cathia BAILLIF-DELAIRE • Pascal ORGEREAU 	<ul style="list-style-type: none"> • Yves JEULAND • Gérard BARTHÉLÉMY • Paul-Marie CACHEUX
5 extra-municipaux		5 extra-municipaux	3 extra-municipaux	3 extra-municipaux

ANIMATION ET VIE ASSOCIATIVE
Vice-Président : Tony GUÉRY
Comité Sports, culture, loisirs et tourisme
8 élus
Responsable : Tony GUÉRY
<ul style="list-style-type: none"> • Tony GUÉRY • Roger DELSOL • Bernadette ROEGIERS • Jocelyne VIET • Cathia BAILLIF-DELAIRE • David JACQUET • Pascale YVIN • Bérengère BOUCHER
8 extra-municipaux

ENFANCE ET JEUNESSE		
Vice-Présidente : Bérengère BOUCHER		
Comité Affaires scolaires, périscolaires, rythmes scolaires	Comité Restaurant scolaire	Comité Animation jeunesse
6 élus	4 élus	4 élus
Responsable : Blandine FROGER	Responsable : Véronique CHOTARD	Responsable : Roger DELSOL
<ul style="list-style-type: none"> • Blandine FROGER • Véronique CHOTARD • David JACQUET • Tony GUÉRY • Cathia BAILLIF-DELAIRE • Pascale YVIN 	<ul style="list-style-type: none"> • Véronique CHOTARD • Isabelle PLANTÉ • Pascale YVIN • Bernadette ROEGIERS 	<ul style="list-style-type: none"> • Roger DELSOL • Blandine FROGER • Tony GUÉRY • Paul-Marie CACHEUX
6 extra-municipaux	4 extra-municipaux	4 extra-municipaux

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE Vice-Présidente : Éliane PAYRAUDEAU		COMMUNICATION Vice-Présidente : Bérengère BOUCHER	RÉCEPTION
Comité Agriculture	Comité Développement économique	Comité Communication	Commission Réception
4 élus	4 élus	5 élus	6 élus
Responsable : Roger DELSOL	Responsable : Pascal ORGEREAU	Responsable : Cathia BAILLIF-DELAIRE	Responsable : Roger DELSOL
<ul style="list-style-type: none"> • Roger DELSOL • Isabelle PLANTÉ • Jocelyne VIET • Pascal ORGEREAU 	<ul style="list-style-type: none"> • Pascal ORGEREAU • Yves JEULAND • Isabelle PLANTÉ • Paul-Marie CACHEUX 	<ul style="list-style-type: none"> • Cathia BAILLIF-DELAIRE • Tony GUÉRY • Blandine FROGER • Gérard BARTHÉLÉMY • Véronique CHOTARD 	<ul style="list-style-type: none"> • Roger DELSOL • Gérard BARTHÉLÉMY • David JACQUET • Pascale YVIN • Paul-Marie CACHEUX • Bernadette ROEGIERS
4 extra-municipaux	4 extra-municipaux	5 extra-municipaux	4 extra-municipaux

ATTRIBUTION DE LOGEMENTS LOCATIFS Vice-Présidente : Véronique CHOTARD	HARMONISATION DES CULTURES DE MAÏS ET SEMENCES POTAGÈRES	APPEL D'OFFRES
5 élus	Le Maire	Le Maire
Responsable : Bernadette ROEGIERS	2 conseillers municipaux	3 conseillers municipaux titulaires
<ul style="list-style-type: none"> • Bernadette ROEGIERS • Jocelyne VIET • Éliane PAYRAUDEAU • Isabelle PLANTÉ • Roger DELSOL 	<ul style="list-style-type: none"> • Éliane PAYRAUDEAU • Isabelle PLANTÉ 	<ul style="list-style-type: none"> • Gérard BARTHÉLÉMY • Vincent FOURNERET • Yves JEULAND
4 extra-municipaux	4 agriculteurs représentant le syndicat local agricole	3 conseillers municipaux suppléants
		<ul style="list-style-type: none"> • Éliane PAYRAUDEAU • Patrice BENESTEAM • Pascal ORGEREAU

CCAS – Fixation du nombre de membres du Conseil d'administration et élection des membres représentant le Conseil municipal

Le Conseil municipal décide que 4 membres élus par le Conseil municipal et 4 membres nommés par le Maire siègeront au Conseil d'administration du CCAS (outre le Président).

Les membres élus par le Conseil municipal sont Jackie PASSET (Président de droit), Véronique CHOTARD, Roger DELSOL, Bernadette ROEGIERS et Jocelyne VIET.

Doivent figurer, au titre des membres nommés par le Maire, au moins un représentant des associations familiales, un représentant des associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions, un représentant des associations de retraités et de personnes âgées et un représentant des associations de personnes handicapées. **Les candidatures sont reçues jusqu'au 30 avril 2014.**

Caisse des écoles – Élection des membres représentant le Conseil municipal

Jackie PASSET (Président de droit), Bérengère BOUCHER et Pascale YVIN sont élus pour représenter le Conseil municipal à la Caisse des écoles. S'ajoutent au comité l'inspecteur départemental de l'Éducation nationale de la circonscription, un membre désigné par le Préfet et 3 membres ès-qualité.

Élection des membres de la commission d'appel d'offres

La commission d'appel d'offres se compose du Maire, et des membres du Conseil municipal élus :

- membres titulaires : Gérard BARTHELEMY, Vincent FOURNERET et Yves JEULAND ;
- membres suppléants : Eliane PAYRAUDEAU, Patrice BENESTEAM et Pascal ORGEREAU.

Délégations consenties au Maire par le Conseil municipal

Le Conseil municipal donne délégation au maire, pour la durée de son mandat, en vue :

- de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres d'un montant inférieur à 45 000 € HT, ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;
- de créer des régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux ;
- de prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans le cimetière ;
- de décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 € ;
- d'exercer, au nom de la commune, les droits de préemption que la commune en soit titulaire ou délégataire, de déléguer l'exercice de ces droits à l'occasion de l'aliénation d'un bien, ceci uniquement pour les zones U et AU du PLU ;
- d'intenter au nom de la Commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle.

Fixation des indemnités de fonction des élus

Le Conseil municipal décide de fixer les indemnités de fonction suivantes :

- indemnités du Maire (80 % de l'indemnité maximale) soit 1 307.70 €/mois
- indemnités des adjoints (80 % de l'indemnité maximale) soit 501.79 €/mois
- indemnités des conseillers municipaux (22 % de l'indemnité maximale) soit 50.18 €/mois

État des travaux à réaliser à la piscine – décision à prendre quant à son ouverture

Après visite des bâtiments de la piscine, il s'avère que des travaux importants sont à réaliser pour permettre, en toute sécurité, l'ouverture du bassin cet été. L'état de la structure semble très critique et les réparations à engager, sans avoir été chiffrées, laissent présager un budget assez conséquent.

Considérant l'ampleur des travaux à réaliser, les délais très courts pour une remise en état et le coût supposé des travaux à engager, le Conseil municipal décide de ne pas ouvrir la piscine au public pour la prochaine saison touristique. Il décide toutefois d'étudier toutes les hypothèses pour permettre de pallier l'absence de ce service à la population (navette, natation scolaire à l'extérieur,...). Les différentes propositions seront soumises à l'approbation du Conseil Municipal du 22 Mai prochain.

Jackie PASSET
Maire,